

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
seul restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. BAYAS-LAPPIN et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Octobre 1875.

Bulletin politique.

La Gazette d'Augsbourg du 20 octobre publie un long exposé de la situation faite à l'Allemagne et à l'Italie par suite de l'entrevue de Milan. Cet article, signé M., émane sans doute d'un écrivain officieux, peut-être le consul prussien Mack à Milan, qui a pu être inspiré par M. de Bulow, secrétaire d'Etat et l'alter ego de M. de Bismarck.

Après avoir débité sur le voyage impérial les lieux communs que nous avons lus jusque dans le dernier des reptiles, voici ce que dit la feuille officieuse :

« Il se pourrait que l'entrevue des deux monarches ne signifiait qu'une nouvelle affirmation de la politique pacifique, à laquelle se sont ralliés les grandes puissances. Néanmoins, il est tellement évident que l'Italie désire la paix bien plus que n'importe quelle puissance, qu'il n'était pas besoin d'entrevues et de feux de Bengale pour l'affirmer.

Le désir de la paix n'est pas en question en ce qui concerne l'Italie. On devrait plutôt lui demander ce qu'elle serait prête à faire dans l'intérêt du maintien de la paix !

L'Italie est-elle prête à engager la lutte contre la curie romaine, avec la même persévérance, avec la même énergie et avec la même ferme volonté que le fait l'Allemagne ?

Les Italiens ne peuvent pas prétendre sérieusement nous avoir donné des compensations pour des services que leur rend déjà notre simple existence. Il est vrai que leur langage à notre égard est devenu un peu plus amical ces dernières années, mais

nous ne pourrions pas dire qu'ils nous aient obligés en quoi que ce soit, malgré les nombreuses occasions qui s'étaient présentées. »

Plus loin, l'officieux ajoute :

« L'Allemagne donne, l'Italie reçoit; ce n'est pas de la réciprocité. »

Après avoir constaté que la reconnaissance n'était pas très-largement pratiquée par les Italiens, l'auteur continue :

« Il paraît que les hommes qui pensent qu'une main lave l'autre sont excessivement peu nombreux et peu influents en Italie, autrement ils seraient déjà parvenus à décider le gouvernement italien à exprimer ses sympathies pour l'Allemagne, non-seulement par des paroles, mais aussi par des actes. Mais tout fait croire que le gouvernement italien ne serait pas fâché si nous prenions ses paroles pour des actes. »

Le correspondant officieux plaint finalement les ministres italiens de n'avoir pas la volonté de stipuler des conventions auxquelles l'analogie de la situation de l'Italie et de l'Allemagne pourrait servir de motif à plus d'un point de vue, et conclut ainsi :

« Le ministre allemand, espérons-le, ne sera pas empêché, par une maladie, de venir en Italie, le jour où une entrevue entre les ministres italiens et allemands aura un but plus élevé que celui de fermer la bouche à l'opposition italienne, qui demande des relations plus intimes avec l'Allemagne. »

Ainsi, c'est clair : M. le chancelier a voulu que M. Minghetti lui rallongeât son épée, pour qu'il pût atteindre l'auguste vieillard du Vatican. Il a oublié que l'ours et le renard vont rarement ensemble. L'astuce peut se passer de la force brutale, mais celle-ci a parfois besoin de celle-là.

Chronique générale.

On lit dans l'Opinion nationale :

« Dans ces derniers temps, le conseil des ministres s'est réuni fort irrégulièrement et suivant les besoins du moment.

« Mais aujourd'hui tous les membres du cabinet se trouvant à Paris, les séances ont lieu régulièrement les mardis et vendredis.

« M. Buffet a le plus vif désir qu'il ne subsiste aucune divergence au sujet de la politique générale dans le sein du ministère. Il a manifesté très-nettement cette intention à la dernière séance, et il a invité par conséquent ses collègues à aborder l'étude en commun de toutes les questions qui pourraient surgir à la rentrée de l'Assemblée, à s'efforcer d'établir un accord sur chacune d'elles, enfin à arrêter un programme très-précis qui puisse être défendu par le cabinet tout entier. »

L'Événement annonce que tous les jours M. Jules Simon réunit chez lui tous les députés de la gauche présents à Paris afin de se concerter sur la marche à suivre lors de la rentrée de la Chambre. Au fond tous ces honorables sont fort embarrassés et ne savent comment parer le coup que leur a porté M. Buffet en prenant l'offensive. On avait parlé d'une interpellation préalable, mais on a reconnu que l'idée était mauvaise, puisque elle n'est soutenue que par M. Guyot-Montpayroux.

C'est M. Thiers, au reste, qui paraît devoir diriger la bataille. Les éloges dont l'accable la République française accréditent le bruit d'après lequel M. Gambetta venant en sous-ordre, c'est sur le nom de M. Thiers que se feraient les prochaines élections.

On lit dans l'Ordre :

« Nous apprenons que des agents d'une certaine compagnie d'assurances, l'Étoile,

malgré les désaveux successifs que nous leur avons infligés, parcourent les campagnes, et osent encore invoquer, au bénéfice de leur entreprise, un patronage politique qui ne leur a jamais été acquis, — au contraire.

« Encore une fois, nous ne saurions trop mettre le public en garde contre cette scandaleuse exploitation. »

Faut-il croire d'après cela que les agents de l'Étoile sont des radicaux déguisés en bonapartistes ?

On parle de la destitution en Corse de plusieurs maires qui auraient motivé cette mesure en prenant la tête des manifestations en l'honneur de M. Rouher. Le difficile, pour M. Buffet, sera de trouver en Corse des maires qui, n'étant pas bonapartistes, ne seront pas des radicaux. Ce qu'on sait de ce département ne permet pas de croire qu'il y en ait beaucoup.

M. Callet, ayant juré de fatiguer M. de La Rochette par l'interminable série de ses réponses, lui avait adressé une nouvelle et très-longue lettre où il ressassait tout ce qu'il avait déjà fort longuement dit dans ses autres épitres. On y remarquait, entre autres, ce passage :

« Supposons que les quelques membres du centre droit qui ont contribué à former la majorité nouvelle se soient trompés, la République n'en est pas moins le gouvernement légal, et la légalité, quoi qu'en disent certains sophistes, est le commencement de notre légitimité ici-bas.

« Vous ne pouvez donc, sous aucun prétexte, méconnaître ni le pouvoir constituant de l'Assemblée, ni la légalité du vote qu'elle a émis en février, à moins de déclarer que vous vous êtes trompé vous-même le jour où vous avez proclamé la souveraineté de cette Assemblée. Mais, si par hasard vous vous êtes trompé ce jour-là, ce que je ne crois pas, soyez donc plus indulgent pour ceux de vos collègues qui, selon vous, se seraient

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PAGE 115.

(Suite.)

Le prenant sur un ton moins fier, Pierre Jousset ajouta :

« Ma vanité ne va pas jusqu'à me comparer à ces hommes illustres : je n'ai rien inventé ; j'ai voulu seulement ajouter à une invention merveilleuse un perfectionnement qui pourra sauver des milliers d'existences.

M. Coubertin, sur qui la ferme conviction de l'inventeur touchant le mérite de son œuvre n'avait nullement eu prise, termina ainsi l'entretien :

« Vous êtes venu à moi pour me demander un conseil ; voici le meilleur que je puisse vous donner : Ne vous absorbez pas plus longtemps dans ces calculs et dans ces songeries qui ont juste la valeur des châteaux bâtis sur les brouillards. Si vous persistez à vous abandonner aux illusions d'une idée fixe, vous perdrez certainement les qualités d'habileté et d'exactitude qui faisaient de vous un excellent ouvrier. Quand on se croit doué du génie de l'invention, on n'est pas loin de dédaigner

la besogne facile qui donne le pain quotidien. La recherche des procédés inconnus conduit presque toujours à la misère ; le travail vulgaire enrichit.

Pierre Jousset se leva, ramassa sur le bureau ses rondelles et ses carrés de ferblanc ; il roula son cahier de papier, et dit, en prenant congé du maître :

— Je vous demande pardon de vous avoir dérangé.

— Il n'y a pas de mal, répondit M. Coubertin ; j'avais du temps à perdre. (1)

II. — LE MÉNAGE DE L'INVENTEUR.

L'ouvrier était sorti, pâle, abattu, le cœur brisé, du cabinet de M. Coubertin. Si encore son maître lui avait laissé quelque espérance ; mais loin de là : il venait de le repousser froidement, sans pitié, dans sa condition d'artisan manœuvre, d'homme de peine à la journée, lui qui se flattait d'avoir

(1) Le problème de mécanique qui est ici l'objet des études de notre Pierre Jousset a été, paraît-il, résolu par un habile serrurier mécanicien. Son ingénieux système contre les déraillements et pour l'isolement instantané des wagons, système dont il est l'inventeur breveté, réalise, comme moyen de sécurité, tout ce que peut prévoir la prudence humaine. L'importante modification que nécessiterait dans le matériel des chemins de fer l'application de ce projet aurait été, dit-on, jusqu'à ce jour, un obstacle à son adoption.

non-seulement réalisé un progrès industriel, mais d'être le créateur d'une œuvre utile à l'humanité.

Cependant il alla reprendre sa place à l'atelier ; mais jusqu'au soir il ne travailla que par saccades, tantôt avec l'emportement du désespoir, tantôt avec l'apathie du découragement.

La nuit suivante fut mauvaise ; l'insomnie lui donna de pernicieux conseils, desquels néanmoins sa nature foncièrement honnête triompha.

Il résulta pourtant de la lutte qu'il eut souvent à soutenir contre lui-même que ses distractions devinrent plus fréquentes et ses mains moins habiles. Il écoutait mal, exécutait à contre-sens, manquait ou brisait des pièces. Parfois, pris de vertige, on eût dit, bien qu'il continuât à boire de l'eau, que son cerveau était envahi par l'ivresse.

L'insuccès de sa démarche auprès du maître de l'usine n'avait aucunement ébranlé sa foi dans l'importance de son œuvre ; mais l'impossibilité de la mettre en lumière lui faisait prendre en dégoût le travail et même la vie. Peut-être allait-il rouler sur une pente fatale, quand il s'avisait de penser à épouser sa voisine Nancy Germain, jeune fille honnête, douce, laborieuse, et si avenante que le charme de son sourire la rendait jolie. Nancy savait que Pierre Jousset était bon sujet ; elle se plut à croire qu'il la rendrait heureuse, et elle devint sa femme.

Ce nouvel élément de bonheur pour l'ouvrier fit

aussitôt diversion aux tristes préoccupations que lui causait son idée fixe, et changea si complètement le cours de ses pensées qu'il sembla, durant toute une année, avoir perdu le souvenir de son grand projet. Au bout de ce temps, Nancy mit au monde une mignonne petite fille ; la naissance de sa chère enfant emplit de tant de joie le cœur de la jeune mère qu'elle osa se dire : « Je n'ai plus rien à demander à Dieu ! »

Quant à Pierre, sa félicité paternelle, qui fut d'abord aussi vive, eut moins de durée. Soit que l'enfant occupât trop Nancy et le privé d'une partie du temps qu'elle avait pris l'habitude de lui consacrer, soit que la passion de l'étude eût repris sur lui son empire tyrannique, il éprouva le sentiment du vide au milieu de son ménage, et se persuada que les joies de la famille, si réconfortantes pour l'artisan ordinaire, ne suffisaient pas à remplir la vie d'un penseur. Cette conclusion l'amena à tirer un jour de l'armoire les livres qu'il lisait assidûment avant son mariage. Le lendemain, il consulta ses cahiers, puis il vérifia ses anciens calculs et recommença ses dessins ; la semaine suivante il avait entièrement repris le cours de ses méditations et de ses absorbants travaux d'autrefois.

Lorsque Nancy, le voyant ainsi occupé chez lui, l'interrogeait sur ses journées à l'atelier et sur le surcroît de bien-être qu'elle en pouvait espérer

trompé le 25 février. Pourquoi seraient-ils plus infailibles que vous et vos amis ? Pourquoi le seriez-vous aujourd'hui, ne l'ayant pas été hier ? Peu m'importe d'être « battu » moi, personnellement ! Ce qui m'importe, et ce qui doit vous toucher vous-même, parce que vous êtes Français et honnête homme, c'est que notre pays ne soit pas « battu » par la faute de qui que ce soit au monde, et surtout par la vôtre.

» A présent que je vous ai montré combien étaient injustes vos préventions contre le centre droit, vous n'auriez devant Dieu ni devant les hommes aucune excuse pour lui refuser désormais votre concours. En vain me dites-vous que ce concours lui serait inutile, je vous répondrai : Qu'en savez-vous ? Utile ou non, ce concours que je vous demande est un devoir envers le pays. Si nous devons, comme vous l'assurez, tomber dans l'abîme, nous entraînerons la patrie avec nous, et peut-être sera-ce parce que vous ne nous aurez pas tendu la main.

M. de La Rochette clôt le débat par une lettre où il assimile avec une juste sévérité la politique du centre droit à celle des révolutionnaires dont M. Naquet est le chef. Voici cette lettre :

« Nantes, 20 octobre.

» Mon cher Callet,

» Je sais que les hommes politiques ne conviennent jamais qu'ils ont eu tort, et j'étais bien sûr d'avance que vous n'amèneriez pas votre pavillon. Dans votre quatrième lettre, vous renouvez les observations que j'ai déjà combattues et dont j'ai prouvé l'inanité ; vous confondez tous les principes et vous ne paraissez pas vous douter que le roi possède, par le droit de sa naissance et par les traditions, une part dans la souveraineté publique.

» Vous dites que j'ai reconnu moi-même la souveraineté de l'Assemblée constituante actuelle ; mais certainement je l'ai reconnue et je la reconnais encore quand cette Assemblée s'adresse à ses délégués et au pays.

» Mais, si elle veut revenir à la monarchie héréditaire et rappeler le roi légitime, il faut qu'elle sorte de l'idée révolutionnaire pour entrer dans l'idée monarchique et traditionnelle ; sinon elle continue la révolution et elle fait une monarchie contractuelle comme celle de 1830. Est-ce là ce que veut le centre droit ? Alors dites-le et que la France sache où vous voulez aller.

» Je vous l'ai déjà dit : vous êtes dans le centre droit les successeurs des hommes de 1830.

» A cette époque, deux cent dix-neuf députés sans mandat ont déchiré l'article le plus inviolable de la constitution. Ils avaient devant eux un jeune prince de dix ans auquel on ne pouvait rien reprocher et qui était le roi par les traditions monarchiques.

» Ils ont brisé tout cela. Ils ont fait une autre constitution qu'ils ont imposée à un nouveau roi, en vertu de leur omnipotence et de la souveraineté du peuple qu'ils prétendaient représenter.

» Voulez-vous recommencer, nier les principes, nier le droit d'hérédité et poser notre Assemblée comme omnipotente contre le pays et contre le roi ?

» Mais, mon cher Callet, c'est la révolution pure, et alors quelle est la différence qui vous sépare de M. Naquet ? Je n'en vois qu'une : c'est que vous êtes en haut de l'échelle et qu'il est en bas ; c'est que vous voulez que la révolution s'arrête à votre porte et qu'il veut qu'elle descende jusqu'à la sienne.

» Ainsi le veut la logique et la conséquence du principe de l'omnipotence des Assemblées que vous reconnaissez avec lui.

» Vous avez beau dissimuler cette vérité, sous le patriotisme qui vous anime, elle n'en est pas moins la vérité.

» Vous dites, mon cher Callet, que la résolution du centre droit, portée aux réunions, a été reçue avec enthousiasme.

» Je me borne à vous faire observer que l'Assemblée était en vacances et qu'il n'y avait pas de réunions. Quoi qu'il en soit, le roi n'est pas dans la position d'un député. Il est le dépositaire et le gardien du principe monarchique, il en a reçu le dépôt et il doit le rendre intact à ses successeurs ; c'est son devoir et c'est son honneur, comme ce sera un jour le devoir et l'honneur de ses héritiers.

» Je m'étonne et je m'afflige que cette vérité soit mise en oubli par le centre droit, car c'est en elle, et en elle seule, que repose le salut de l'avenir et le relèvement de notre malheureux pays.

» Mirabeau disait un jour, en parlant du ministre Necker : « C'est une montre qui retarde. » Les révolutionnaires actuels en diront autant. Pour eux, le centre droit est une montre qui retarde.

» Je termine ici mes observations, mon cher Callet ; nous allons revenir à Versailles dans quelques jours et je laisse la parole aux événements.

» Recevez l'assurance de toute mon affection.

» E. DE LA ROCHELLE,
» Député de la Loire-Inférieure. »

M. Jules Ferry, naguère représentant du gouvernement de M. Thiers en Grèce, député des Vosges, maire de Paris pendant le siège, ancien rédacteur du Temps, candidat entêté des revendications nécessaires, se marie. Le Rappel a soin d'annoncer que le mariage sera « purement civil. » Compliments à la fiancée. Inutile de signaler le nom de la famille qui la livre ainsi à la pureté civile.

Nous lisons dans l'Univers :

Notre correspondant de Constantinople nous adresse, sur les dernières mesures financières résolues par la Porte, une lettre que nous publions demain. Dès aujourd'hui, nous publions une nouvelle qu'il donne en post-scriptum et qui n'est pas sans signification :

« Le Levant-Herald, du 14 octobre, annonce que le général Ignatieff et le comte Zichy sont allés en personne complimenter Mahmoud de son habile opération. Je recommande tout particulièrement ce fait aux banquiers français, et les engage très-vivement à se montrer, à l'avenir, fort circonspects dans les opérations et émissions de fonds russes et austro-hongrois. Les gouvernements qui approuvent le coup de main financier du Turc et félicitent Mahmoud ne devraient plus espérer trouver aucun crédit en France et en Angleterre ; les capitaux français et anglais devraient à tout jamais leur être refusés.

» Un diplomate français me disait l'année dernière que les banquiers français n'avaient aucun patriotisme, que leurs tripotages financiers avec la Turquie paralyaient la diplomatie française en Orient et amoindrieraient notre influence politique et religieuse.

» L'Univers a continuellement averti ces banquiers qu'ils faisaient fausse route, qu'ils compromettaient l'intérêt politique de la France, qu'ils compromettaient leurs intérêts financiers particuliers, que la banqueroute turque était mathématiquement certaine et imminente. Rien n'a fait ; et la catastrophe prévue est arrivée. Que l'expérience acquise trop chèrement en Turquie ne soit pas perdue et soit un enseignement à l'égard de la Russie et de l'Autriche.

Notre correspondant n'a que trop raison ; mais le monde de la finance est d'autant moins capable d'entendre de tels avertissements qu'il se garde bien de mettre ses propres fonds dans les valeurs qu'il place ; il les fait prendre au public, grâce à la complaisance des Bulletins financiers, et ne garde pour lui que les bénéfices.

Etranger.

ANGLETERRE.

Le bruit court que la reine Victoria aurait l'intention de faire, au printemps prochain, un voyage en Allemagne. Elle irait d'abord à Berlin voir sa fille, la princesse royale de Prusse ; ensuite à Reinhardtbrunn et à Cobourg, les résidences favorites du feu prince Albert, son mari. De là elle se rendrait à Darmstadt, où réside sa seconde fille, la princesse Alice, mariée à l'héritier présomptif de la couronne grand-ducale de Hesse. La reine n'a pas été en Allemagne depuis 1860.

BAVIÈRE.

L'Agence Havas publie la dépêche suivante :

« Munich, 21 octobre.

» Dans le conseil des ministres tenu aujourd'hui, il a été donné connaissance de la réponse du roi à l'offre du cabinet de se démettre de ses fonctions.

» Sa Majesté a refusé la démission des ministres et leur a fait savoir qu'il était abso-

lument satisfait de la manière dont jusqu'ici ils ont géré les affaires du pays.

» Le roi a également refusé de recevoir et l'adresse de la Chambre et la députation chargée de la lui présenter.

Si la nouvelle est exacte on en comprendra la gravité, car, par le fait, la couronne, en Bavière, entre en lutte non-seulement avec la majorité parlementaire, mais avec le sentiment religieux et national du pays tout entier.

L'ENTHOUSIASME A MILAN.

Un correspondant du Temps, présent aux fêtes de Milan, écrit ce qui suit :

« On a douté jusqu'à hier du bruit qui annonçait que M. de Bismark n'accompagnerait pas l'empereur.

» Cette abstention du chancelier, malgré toutes les bonnes raisons qu'on en donne, a un peu refroidi le sentiment public. On s'en aperçoit aux conversations, aux journaux, etc.

» Cependant je dois dire que la réception de l'empereur, à laquelle je viens d'assister, a été « suffisamment » chaleureuse, bien qu'on ne puisse pas parler d'enthousiasme « immense » comme on l'avait fait présager.

» C'est à l'appel des souverains, par les applaudissements de la foule rangée sur la place du Palais, qu'on a pu juger du degré réel de l'enthousiasme. Il y a eu un grand entrain, mais, je le répète, pas aussi « énorme » qu'on l'avait imaginé d'avance. L'empereur est venu au balcon deux fois saluer la multitude.

» L'empereur paraissait très-content de la réception qu'on lui faisait ; il était visiblement un peu fatigué, et dans le chemin de la gare au palais il surmontait sa fatigue pour saluer de la tête et de la main.

» On a quelques détails sur le passage de l'empereur à Trente. La foule l'a appelé par ses cris au balcon de l'hôtel. Un « comité » quelconque avait affiché sur les murailles un manifeste où étaient exprimés les sentiments de la nationalité italienne du Tyrol méridional. On y parlait de « Guillaume et Victor-Emmanuel, tous deux représentant l'unité de la patrie et la liberté de la pensée ; » on ajoutait : « Le premier abat l'idée cléricalle, le second détruit la dernière des théocraties, le pouvoir temporel des papes. »

» Les patriotes italiens de Trente voulaient organiser un orchestre et des chœurs sous les fenêtres de l'hôtel où était l'empereur. Le gouverneur s'y est opposé.

» On annonce qu'à son retour, l'empereur passera de nuit à Trente, sans s'y arrêter, pour n'être pas l'occasion de nouvelles démonstrations, qui pourraient être désagréables à Vienne.

TURQUIE.

On mande de Vienne au Pall Mall, que les insurgés de l'Herzégovine préparent une attaque générale contre les forts turcs à Zubi. Les Turcs opèrent aussi une concen-

pour la maison, son mari lui imposait silence de la main, mais toutefois sans colère, de façon pourtant à ce qu'elle ne le troublât plus.

La jeune mère nourrissait sa fille ; souvent l'enfant pleurait. Les gémissements de Valentine, l'air que Nancy fredonnait pour l'apaiser, faisaient perdre à l'inventeur le fil de ses idées. Il ne s'en plaignait pas d'abord ; mais un jour qu'il était moins disposé à la résignation, un geste d'impatience lui échappa. Nancy n'eut cette fois qu'une émotion de surprise ; plus tard, elle s'attrista. Enfin, un soir que, distrait de son calcul mental, l'infatigable chercheur venait de céder à un véritable emportement, Nancy, tout en larmes, s'écria :

— Maudit soit ce travail qui vous absorbe au point de vous rendre méchant envers un enfant qui souffre !

Il comprit la cruauté qu'il y avait de sa part à répondre à une crise de dents par un brutal accès de colère. Honteux de n'avoir pu rester maître de lui, il s'excusa sur l'importance du résultat qu'il se voyait au moment d'obtenir quand les cris de Valentine l'interrompirent.

— Vingt millions ! dit-il.

— Vingt millions ! répéta Nancy avec stupeur.

Elle supposa que son mari venait de perdre tout à coup la raison.

Il faut dire qu'après deux ans de mariage elle ne savait rien de ce qui l'occupait pendant les longues

soirées qu'il dépensait à lire, à écrire et à rêver silencieusement auprès d'elle. Ce n'était pas que Pierre Joussetin ne souffrît point lui-même du mystère qu'il faisait à sa femme de son éternelle préoccupation ; mais l'idée que Nancy ne pourrait se rendre compte d'un projet dont l'utilité avait échappé à l'intelligence de M. Coubertin, arrêtait la confiance sur ses lèvres. L'exclamation d'épouvante plutôt que de surprise poussée par la jeune femme à ces mots : « Vingt millions ! » décida l'inventeur à parler.

La digue du silence rompue, son secret lui échappa comme un torrent qui se précipite, et parce que Nancy l'écoutait avec admiration, il crut qu'elle le comprenait. S'animant de plus en plus à mesure qu'il développait son projet, l'inventeur finit par faire partager son enthousiasme à celle qui ne demandait qu'à croire en lui sans examen.

— C'est beau, n'est-ce pas ? disait-il.

— C'est admirable ! répondait-elle.

— Tu ne te doutais pas de ce qu'il y a là-dedans, ajoutait-il en portant la main à son front.

— Comment aurais-je pu le savoir ? tu ne me disais rien ; il me suffisait de te savoir bon : pardonne-moi de n'avoir pas deviné que tu es grand par le génie.

— Le monde aussi ignore ce que je suis ; mais, sois-en sûre, il m'appréciera quand mon invention sera connue.

— Il faut te hâter de la faire connaître.

— Sans doute, je le voudrais ; mais il y a une difficulté qui m'arrête.

— Laquelle ?

— C'est de trouver quelqu'un qui consente à m'avancer les fonds nécessaires pour faire exécuter en grand le modèle de ma machine.

— Que ne l'adresses-tu à M. Coubertin ? on dit qu'il aime à protéger ses ouvriers.

— M. Coubertin ! répliqua sourdement Pierre Joussetin ; je lui ai parlé de mon projet, il m'a refusé son appui.

— Ah ! fit Nancy avec surprise.

Puis elle ajouta naïvement :

— C'est peut-être que ton invention n'est pas aussi bonne que tu le supposes.

— Si fait, elle est excellente, affirma l'inventeur blessé du doute que hasardait la jeune femme ; la preuve, c'est que je te l'ai expliquée tout à l'heure et que tu l'as trouvée admirable.

— J'ai cru ce que tu me disais, voilà tout. Mais si un homme comme M. Coubertin ne t'encourage pas, poursuivait Nancy, il est à craindre que tu te sois trompé ; dans ce cas-là, mon ami, il ne faudrait pas perdre ton temps à poursuivre l'impossible, car, au lieu des millions dont tu m'as éblouie, ce serait la misère que nous rapporterait ton invention.

Pierre Joussetin baissa tristement la tête, et, de-

puis ce jour-là, il ne parla plus à sa femme de cette merveilleuse machine qui roulait sans dérailleur dans son imagination.

Si la mère de Valentine put supposer que l'inventeur n'y pensait plus, elle se trompa. Il cherchait encore, et avec d'autant plus d'activité et de persévérance qu'une nouvelle idée s'était greffée sur celle qu'il avait murie pendant plusieurs années ; il rêvait l'emploi de la vapeur perdue.

Nancy ne se plaignait pas de le voir revenir, quelques jours après cette scène de ménage, à ses cahiers et à ses petits modèles de roues et d'hélices. Elle considérait ses études du soir comme le délassément nécessaire et la récompense légitime de ses journées loyalement employées à l'usine de la rue des Trois-Bornes. Mais, quelques semaines plus tard, on vit l'inventeur venir moins exactement à son atelier à sa besogne journalière ; il commença à prendre l'habitude de rester chez lui le lundi. Nancy ne fit d'abord aucune observation à ce sujet. Elle crut que son mari était fatigué et souffrant ; elle ne s' alarma que lorsqu'elle vit se renouveler périodiquement les jours de repos, et la paye de la semaine, toujours amoindrie, déranger ses calculs de ménagère. Elle risqua à ce sujet une observation timide.

(La suite au prochain numéro.)

traison de troupes sur le même point. On s'attend à une bataille décisive.
Par suite du meurtre d'un Italien par les Turcs, une commission d'enquête a été instituée à Trebinje. Le consul autrichien est membre de cette commission.

PRUSSE.

L'influence des milliards français en Allemagne.

La *Gazette du peuple*, de Berlin, à la date du 49 octobre, répondant à un correspondant particulier, s'applique à démontrer que l'afflux des milliards de la contribution française a été plus nuisible que profitable à l'Allemagne. La *Gazette du peuple* conclut en ces termes :

« Notre correspondant part de cette idée que, devenus plus riches, nous n'avons pas besoin de travailler autant. Cette opinion est absolument erronée. Les milliards, loin d'être équivaloir pour nous à un capital portant intérêt, n'ont eu d'autre effet que celui de nous grever de nouveaux impôts. Il ne nous est resté d'eux que le renchérissement de toutes les denrées. Quant au travail national, s'il est moins actif et moins considérable, la raison en est que l'étranger ne nous commande plus rien, parce que, vu la cherté générale, nous travaillons plus cher ! Nos ateliers déserts, voilà jusqu'à présent le plus clair des milliards que nous avons encaissés ! »

Nouvelles militaires.

En exécution des engagements qu'elles avaient contractés, un grand nombre de villes viennent de verser des sommes importantes au Trésor pour les travaux de casernement de l'armée qui, grâce à ce généreux concours, pourront être terminés partout dans les délais prescrits.

Amiens a déjà versé 565,000 fr.; Saint-Quantin 467,000, Beauvais 576,500, La Flèche 422,222, Alençon 465,000, Auxerre 216,000, Poitiers 740,000, Saint-Lô 150,000, Cholet 50,000, Saint-Malo 460,000, Soissons 150,000, Senlis 244,000, Falaise 87,449, Chartres 330,000, Châteaudun 406,000, Dreux 200,000, Joigny 145,000, Chaumont 330,000, Dijon 400,000, La Roche-sur-Yon 245,000, Fontenay 340,000, Limoges 361,000, Vannes 645,000, Bellac 65,000, Magnac-Laval 400,000, Guéret 55,000, Pamiers 183,000, La Rochelle 420,000, Evreux 265,000, Bernay 130,000, Caen 80,000, Nogent-le-Rotrou 56,000, Gray 200,000, Châteauroux 300,000, Le Blanc 75,000, Riom 480,000, Aurillac 133,000, Foix 113,000, Auch 200,000, Miranda 420,000, Pau 43,500, Mont-de-Marsan 300,000, Auxonne 433,000, Parthenay 130,000, Auxerre 84,000, Tours 450,000, Saint-Brieuc 280,000, Fontenay 100,000, Guéret 28,000, Moulins 400,000, Laon 215,000, Le Mans 646,000, Mortaix 65,000, Pau 50,000 et Saintes 100,000.

En outre, la ville de Tarbes a versé au Trésor 50,452 fr. 38 c. pour la création d'un nouveau quartier d'artillerie; Evreux, 79,564 fr. pour la création d'un quartier de cavalerie dans la caserne Saint-Sauveur, et le Mans, 360,000 fr. pour la construction d'un baraquement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Une dépêche du sous-préfet de Châtellerault, en date du 21 octobre, 3 h. 55 m. du soir, annonce qu'une crue se manifeste sur la Vienne, à Châtellerault, et que la crue est de 0^m 45 par heure.

THEATRE DE SAGMUR.

La représentation annoncée pour lundi promet d'être brillante, non seulement par sa composition, mais encore par le talent des artistes qui s'y feront entendre. En effet, *La Fille du Régiment*, cette œuvre si ravissante de Donizetti, aura pour principaux interprètes M^{lle} Papin, première chanteuse légère, encore inconnue à Saumur, mais qui compte déjà, dans ces dernières semaines, plusieurs succès à Angers; M. Descamps, le second ténor dont le talent sympathique a été bien apprécié l'an dernier, et M. Degrave, première basse, lequel s'est immé-

diatement concilié les suffrages du public angevin. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, ces trois artistes ont été admis à l'unanimité des voix par les habitués du Grand-Théâtre. Le *Maine-et-Loire* dit que, « par le talent et les ressources vocales, M^{lle} Papin et M. Degrave sont, chacun en leur genre, les étoiles de la troupe; » et ce journal ajoute même un peu plus loin : « Après M^{lle} Cifolelli, M^{lle} Papin est assurément l'une des meilleures chanteuses légères engagées à Angers. »

Un vaudeville joyeux et de bon ton, que l'on revoit toujours avec plaisir, les *Deux Sourds*, commencera la soirée.

Le spectacle sera terminé par les *Pantins de Violette*, opéra-bouffe d'Adam. Dans cette pièce, nous ferons plus ample connaissance avec M^{lle} Mascart, première dugazon, la jeune et charmante Inès qui a fait une apparition sur notre scène il y a quinze jours.

On lit dans l'Union, de Nantes :

Nous avons un affreux malheur à enregistrer :

Une des nombreuses carrières d'ardoises de Pluherlin, près de Rochefort-en-Terre (Morbihan), en s'effondrant à enseveli six ouvriers sous ses décombres.

Ils étaient quinze à travailler au moment de la catastrophe. Un premier craquement se fit d'abord entendre et ils s'enfuirent au plus vite; bientôt, croyant pouvoir reprendre leurs outils, ils revinrent et s'engagèrent en sondant dans la principale galerie. Alors se produisit le fatal éboulement. Les six plus avancés ont disparu sous les décombres; le septième, rejeté en arrière par l'air refoulé, put s'effrayer vivement et profiter d'une galerie latérale.

Le préfet et le procureur de la République se sont rendus immédiatement à Pluherlin.

Les travaux de déblaiement n'ont pu commencer que le lendemain; il est presque certain qu'on ne retrouvera que six cadavres.

On écrit de la commune du Louroux (canton de Liguell), à l'Union libérale, de Tours :

« Il y a quelques jours, M. Hénault, propriétaire à la ferme de l'Abeille, reconnut que deux de ses vaches étaient malades. Il fit aussitôt venir un vétérinaire, M. Cartier, qui reconnut aussitôt qu'elles étaient atteintes d'hydrophobie, et crut devoir conseiller à M. Hénault de les abattre. Celui-ci attendit jusqu'au lendemain, et ne trouvant aucun mieux dans l'état des deux bêtes, il pria l'un de ses voisins, M. Boisgard, de vouloir bien l'aider à accomplir cette triste besogne. Quelques heures après, tout était terminé. »

« M. Hénault suppose que son chien, qui a disparu le 5 septembre et qu'il n'a pas retrouvé depuis, était atteint du dangereux mal, et aura mordu les vaches à la garde desquelles on l'employait. »

C'est un usage assez général, parmi ceux qui s'occupent de chevaux, de ne donner à boire à ces animaux qu'après qu'ils ont fini de manger.

Un vétérinaire anglais écrit à ce sujet : « On devrait s'abstenir de faire boire les chevaux immédiatement après qu'ils ont pris leur nourriture. L'eau, en tombant dans l'estomac, entraîne une quantité considérable d'aliments qui va se loger dans les intestins avant leur cuisson, et de cette manière ils ne profitent point à l'animal. »

« En Ecosse, de vieux chevaux à qui on avait fait manger des pois secs concassés et qu'on avait fait boire quelques moments après, furent abattus. On trouva que le liquide avait poussé les pois au-delà de 50 à 60 pieds dans les intestins, là où la digestion n'a jamais lieu. »

Ce fait corrobore la règle qui défend de permettre aux chevaux de boire après leur repas. C'est pendant qu'ils mangent qu'ils doivent boire. Ils peuvent, comme l'homme, alterner le liquide avec les aliments solides.

Faits divers.

On sait que le général Nansouty a établi un observatoire météorologique à la cime du Pic du Midi, où il passé déjà une partie de l'hiver dernier, et où il se propose de passer cet hiver tout entier.

La *Petite Gazette de Bagnères-de-Bigorre* publie sur cet observatoire les informations suivantes :

« De bonnes nouvelles que nous recevons aujourd'hui même du Pic du Midi vont nous permettre de renseigner et de rassurer ceux qui s'intéressent à la vie arctique que mènent en ce moment M. le général de Nansouty et son personnel. »

« L'hivernage de 1874, brusquement interrompu au plus fort de l'hiver et par un incident tout fortuit, a suggéré des précautions qui ont été largement prises pendant l'été qui vient de s'écouler. C'est donc sans la moindre crainte et sans sourciller que nos courageux hyperboréens abordent l'hiver actuel, qui promet d'être rigoureux. »

« Les dispositions prises viennent de subir pendant cette dernière semaine une épreuve victorieuse. Une *veranda* protectrice laisse dehors le froid du jour (—6° pendant la journée du 15 octobre), et le froid de la nuit (—40°), pour ne présenter à son abri immédiat qu'un froid de +2° et de +7° dans la cuisine qui lui est contiguë. Le bureau de l'Observatoire, avec très-peu de feu, possède une température de +10°; voilà pour l'intérieur. Mais pour l'extérieur il n'en est pas de même; il y a, en ce moment, trop ou pas assez de neige, car pour accéder à l'Observatoire, il y a 25 ou 30 mètres à franchir; or, il y a trop de neige pour passer commodément à la surface molle, en tout temps, jour et nuit et à toute heure (au moins cinq fois par jour) du bureau aux instruments, et il n'y en a pas assez pour pouvoir creuser dans la neige le tunnel de communication. Et puisque nos pionniers ne peuvent espérer un hiver sans neige, il en sont à désirer ardemment une épaisseur de un mètre de plus (il y en a déjà 4 mètre 30). Avec cela, ils se déclareront satisfaits et parfaitement à l'abri ! »

« Qu'en dites-vous, chers lecteurs, qui vous carrez au coin de votre feu ou qui avez soin de bien vous emmitoufler pour aller chercher votre journal ou les nouvelles du jour chez le voisin ? N'est-ce pas tout simplement admirable que la constance, le zèle, le dévouement de ces quelques hommes, de M. le général de Nansouty surtout, qui abandonne le luxe et le confort de sa magnifique résidence de Bagnères, les séductions de son charmant cabinet de travail, qui laisse de côté la vie large et agréable à laquelle lui donnent droit et sa fortune et sa position sociale; et tout cela pour aider à résoudre un de ces immenses points d'interrogation que la science pose depuis quinze ou vingt ans, afin d'arriver à connaître les lois physiques qui président aux orages... Et il en vaut la peine, car l'orage du 23 juin 1875 n'est pas déjà si loin de nous pour qu'on l'ait oublié. »

Dernières Nouvelles.

LE DISCOURS DE M. ROUHER.

Nous avons eu les discours de MM. Naquet, Madier de Montjau, Thiers et J. Simon et toutes leurs promesses de République. Voici qu'aujourd'hui l'*Echo d'Ajaccio* nous apporte un discours de M. Rouher, le prophète de l'Empire. C'était à la villa Bacciocchi, le 16 de ce mois, à un lunch où les principales notabilités impérialistes de l'île avaient été conviées par M. Galloni d'Istria pour fêter l'ex-vice-empereur. Celui-ci, prenant la parole, a commencé par se rendre à lui-même bonne justice.

On prétend que le discours prononcé le 46 à Ajaccio par M. Rouher a subi quelques retouches avant d'être livré à la publicité. C'est fort possible, mais ce détail n'offre pas pour nous grand intérêt.

Tel qu'il est, ce discours a une grande importance, dit l'*Union*; ce n'est pas seulement notre avis, c'est aussi celui des républicains vrais ou faux; leurs efforts pour ridiculiser les termes du manifeste impérial et pour en atténuer la signification ne font que trahir leurs inquiétudes.

Nous n'avons pas les mêmes raisons pour chercher à amoindrir un incident qui dénote à la fois la gravité du péril que nous avons maintes fois signalé et l'impéritie de ces « habiles » qui, voulant, disaient-ils, le supprimer, l'ont rendu au contraire plus menaçant.

Les républicains, y compris ceux du centre droit, trouvent audacieuses de pareilles démonstrations, et ils n'ont pas tort. Mais l'organisation de la République ne devait-elle pas, à les entendre, faire disparaître, comme par enchantement, le péril bonapartiste ? D'où vient donc, chez les partisans de

l'Empire, cette confiance dans l'avenir ? M. Rouher vient de nous en dire le secret.

Toutefois, lui-même se fait des illusions. Il convie tous les « honnêtes gens, » tous les hommes d'ordre à se rallier autour du drapeau impérial, et il compte sur leur appui pour le jour où il s'agira de remplacer la République. Les hommes d'ordre ont pu juger l'Empire à l'œuvre, et ils savent par expérience que l'Empire n'est qu'une des formes, non la moins redoutable, de la révolution.

Le *Moniteur*, qui dénonce le caractère inconstitutionnel (?) du discours de M. Rouher, annonce en même temps que la Chambre « pourrait bien être saisie dès sa rentrée d'une demande de poursuites contre M. Rouher pour la campagne illégale et inconstitutionnelle qu'il accomplit actuellement en Corse. »

Voilà une nouvelle à sensation que peu de gens prendront au sérieux.

On lit dans la Correspondance diplomatique :

« Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à l'Élysée sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. »

« Il y a été question des discours de M. Rouher à Ajaccio et de M. Raoul Duval à Rouen. »

« Nous croyons savoir qu'aucune résolution n'a été prise. »

On lit dans l'Agence Havas :

Contrairement aux assertions de quelques journaux, il n'a pas été question, jusqu'à présent, au conseil des ministres, d'un message présidentiel pour l'ouverture de la session.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Bulletin de la Bourse.

Paris, 22 octobre 1875.

Les recettes générales ont acheté aujourd'hui 37,000 fr. de 50/0 et 49,000 de 3 0/0. Le marché a été d'ailleurs excellent et il s'est fait un très-grand nombre d'affaires.

Les cours se sont en général élevés sur la plupart des valeurs.

Le 5 0/0, qui clôturait hier à 404,90, a dépassé 405 et a même monté jusqu'à 405,40, il était très-ferme en fin de bourse à 405,02.

Le 3 0/0 a gagné 43 c. et fait 65,75.

Nous disions hier que le Turc perdrait 50 c. et nous donnait raison il a fait au début 26,35, perdant ainsi 65 c. sur la clôture d'hier. Il a fait vers la fin de la bourse 26,65. Les lots sont tombés à 79.

L'italien est stationnaire à 73,35.

Le Crédit mobilier paraît décidément en reprise sérieuse; il clôturait hier à 466,25 et il était très-demandé aujourd'hui à 470. C'est donc une nouvelle hausse de 3,75.

Les actions de Suez sont à 725, et les délégations à 647,50 sans changement.

Les Chemins de fer sont sans affaires et sans variation. Au comptant: Charentes 340, Est 586,25, Lyon 980, Midi 698,15, Nord 4180, Orléans 976,25, Ouest 607,50.

Le Mobilier espagnol, qui a perdu de nouveau le cours de 700, est à 687,50.

Extérieure espagnole 47 1/16; Intérieure 44 1/8.

LA PATRIE (35^e ANNÉE), rue du Croissant, 12, Paris, toujours rapidement et sûrement renseignée, donne en primes gratuites :

LE THEATRE D'ALEXANDRE DUMAS FILS, 4 magnifiques volumes in-48 contenant: *la Dame aux Camélias*, *Diane de Lys*, *le Demi-Monde*, *la Question d'Argent*, *le Fils naturel*, *un Père prodigue*, *l'Ami des Femmes*, *les Idées de M^{lle} Aubray*, avec les célèbres préfaces dont l'éminent auteur dramatique a fait précéder ces pièces; — LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, 8 vol. valant 60 fr. en librairie; — L'UNIVERS ILLUSTRÉ, des PARTITIONS DE MUSIQUE ou des OUVRAGES à choisir dans la librairie Michel LEVY.

La *Patrie* commencera mercredi prochain, 27 octobre, la publication d'un grand roman-feuilleton inédit: LES HAINES, dû à la collaboration de deux de nos meilleurs romanciers, MM. DE LYDEN et EMILE RICHBURG.

La *Patrie* publiera ensuite LES MYSTÈRES DE PHILADÉLPHIE.

Ces deux grands Romans paraissent appelés à un immense succès. — 16 fr. par trimestre.

Théâtre de Saumur.
Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.
Lundi 25 octobre 1875.

La Fille du Régiment

Opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti.
Au 2^e acte, M^{lle} VICTORIA PAPIN chantera le grand air de la *Fillette enchantée*, de Mozart.

Les Pantins de Violette

Opéra-bouffe en 1 acte, musique d'Adam.
Les deux Souris, comédie-vaudeville en 1 acte, de M. Jules Moineaux.
Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Par les soins du Comité d'Assistance aux Œuvres philanthropiques de la Marine, MM. les Préfets, Sous-Préfets et Maires de nos départements reçoivent avec enthousiasme des billets de la Tombola au profit de ces Œuvres patronnées par M^{lle} la Maréchale de Mac-Mahon. Ces billets du prix de UN franc s'enlèvent avec rapidité; nous croyons donc bien faire, en prévenant nos lecteurs que s'ils ne trouvent plus de ces billets aux Mairies ou Préfectures de leur département, ils peuvent s'adresser directement au Trésorier du Comité, siégeant à Paris, au Palais de l'Industrie, porte 4.
Le tirage aura lieu irrévocablement le 4 novembre à midi.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^o,

aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître.
L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; l'ouvrage complet est en vente.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 —
1 — 40 —
7 — 40 — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur
6 heures 30 minutes du matin.
10 — 30 —
12 — 30 —
6 — 40 — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 OCTOBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	65	80	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov...	745	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70...	742	50	»
4 1/2 % jouiss. septembre...	95	30	»	Credit Mobilier...	168	75	2	Credit Mobilier esp. j. juillet...	695	»	»
5 % jouiss. novembre...	105	05	»	Credit foncier d'Autriche...	525	»	5	Société autrichienne j. janv...	608	75	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	467	50	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	340	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	227	»	»	Est, jouissance nov...	586	25	»	Orléans...	318	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	476	25	1	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	980	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée...	313	»	»
— 1865, 4 %	494	50	»	Midi, jouissance juillet...	698	75	»	Est...	312	25	»
— 1869, 3 %	346	»	1	Nord, jouissance juillet...	1180	»	»	Nord...	330	»	»
— 1871, 3 %	322	»	»	Orléans, jouissance octobre.	976	25	2	Ouest...	312	»	»
— 1875, 4 %	464	75	»	Yendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	607	50	»	Midi...	310	»	»
Banque de France, j. juillet...	3880	»	5	Compagnie parisienne du Gaz.	1030	»	»	Deux-Charentes...	292	50	»
Comptoir d'escompte, j. août.	597	50	1	Société immobilière, j. janv.	20	50	»	Vendée...	216	»	»
Credit agricole, 200 f. p. j. juill.	497	50	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	316	25	1	Canal de Suez...	513	50	»
Credit Foncier colonial, 250 fr.	330	»	»								
Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	918	75	»								

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, omnibus.
4 — 13 — — omnibus.
7 — 23 — — express omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 29 — — omnibus.
9 — 50 — — omnibus.
12 — 38 — — express omnibus.
4 — 44 — — soir, omnibus.
10 — 28 — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE AUGUSTE MAILLER.
Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 22 octobre 1875, enregistré, le sieur Auguste Mailler, marchand de vaches, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclaré en état de faillite ouverte, à la date du 19 octobre 1875; M. Ratier, négociant à Saumur, a été nommé juge-commissaire, et M. Poulet, syndic provisoire.

Pour extrait:
Le greffier,
(510) L. BONNEAU.

Etudes de M^{re} CHEDEAU, avoué à Saumur.
Et de M^{re} LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE PAR ADJUDICATION, Aux enchères publiques, D'UNE

BELLE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, numéro 24, ayant aussi façade sur la rue des Païens, sur laquelle elle porte le numéro 7.
Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Perreau, ancien officier de la marine nationale.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^{re} LAUMONIER, notaire, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, le **lundi 25 octobre 1875, à une heure après midi.**

Elle est mise à prix à trente-trois millefrancs, ci 33,000 fr.

Etude de M^{re} MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

Par adjudication volontaire, En l'étude et par le ministère de M^{re} MÉHOUSAS, notaire à Saumur, le **dimanche 7 novembre 1875, à midi.**

UNE MAISON

Située au bourg de Varrains, au lieu dit le Bourgneuf;
Portion de cour devant la maison, au levant;
Jardin près la cour, au levant; deux hangars et écurie.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.
Toutes facilités pour le paiement.
S'adresser, pour tous renseignements, audit M^{re} MÉHOUSAS, notaire.

A VENDRE UN CLOS

Au Pont-Fouchard.
S'adresser à M. VINSONNEAU, rue de Bordeaux, n° 66. (599)

Etude de M^{re} CLOUARD, notaire à Saumur.

HUIT HECTARES
Terres labourables, Vignes et Bois,
A Fougerolles, communes de Verrye et de Meigné.
S'adresser à M^{re} CLOUARD. (465)

Etude de M^{re} ROBINEAU, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^{re} ROBINEAU, notaire à Saumur, le **dimanche 24 octobre 1875, à midi,**

DES IMMEUBLES

Ci-après désignés, Dépendant de la succession de M. Reveau.

1^o UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Fidélité, n° 19.
Comprenant:
Au rez-de-chaussée, cuisine, salle à manger, salon, vestibule;
Au premier étage, six pièces et un corridor;
Mansardes et greniers;
Cour, caves, jardin, remise et écurie.
Revenu... 1,000 fr.
Mise à prix... 15,000 fr.

2^o UNE AUTRE MAISON

A Saumur, rue du Petit-Mail, n° 5.
Comprenant:
Au rez-de-chaussée, salon, cabinet, salle à manger, office, cuisine, vestibule;
Au premier étage, quatre chambres;
Greniers, mansardes;
Cour, basse-cour, serre-bois, buanderie, caves, très-joli jardin.
Mise à prix... 12,000 fr.
S'adresser à M^{re} ROBINEAU, notaire. (476)

Etude de M^{re} ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le **dimanche 24 octobre 1875, à une heure,**

DEUX ACTIONS

Du Chemin de fer de Poitiers à Saumur.
Mise à prix, pouvant être baissée... 100 francs.

A CEDER

Pour la Saint-Jean prochaine,
COMMERCE D'ÉPICERIE
S'adresser à M^{me} veuve BOUCHARD, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Etude de M^{re} ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE

PRÉSENTEMENT,
OU A LOUER
Pour le 24 juin 1877.

Soit en totalité, soit en deux parties,

UN GRAND CORPS DE BATIMENT

Assez récemment construit, A Saumur, rue d'Orléans, n° 99 et 101.

Dont les deux tiers environ ont toujours été exploités comme hôtel désigné sous le nom

D'HOTEL D'ANJOU

Et l'autre tiers, habité comme MAISON BOURGEOISE
Le tout ayant de vastes servitudes et une sortie sur la rue de la Grise.
Pour visiter les lieux et avoir tous renseignements, s'adresser à M^{re} ROBINEAU, notaire à Saumur. (483)

ILE DE SOUZAY.

A VENDRE

DE GRÉ À GRÉ,
En totalité ou par parties, LES

DEUX FERMES

Ci-après désignées.

1^o La ferme de la TÊTE-DE-LIÈLE, située dans l'île de Souzay, communes de Paray et Souzay, avec ses circonstances et dépendances, bâtiments d'habitation et d'exploitation, contenant environ 8 hectares 65 ares, y compris un buisson nouvellement affié; le tout en un seul ensemble, excepté un pré qui en est séparé.
Cette ferme pourrait être divisée en deux parties, au gré des acquéreurs.

Elle est exploitée par le sieur Urbain Coulon.

2^o La ferme de l'ILE-TROTTOUIN, située à la queue de l'île de Souzay, commune de Dampierre, contenant environ 19 hectares 75 ares 35 centiares, consistant en bâtiments d'exploitation, presque uéufs, terres à chanvre, prés, pacages et querriers; le tout affié de frènes, ormeaux et saules en grande quantité, et en seul tenant.
Cette ferme est exploitée par un nommé Dbaheulier.
S'adresser, pour voir les lieux, aux fermiers, et, pour traiter, à M. MAURICEAU, hoissier à Saumur. (505)

A VENDRE UN FOUTRE

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^{re} LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément.
Commune de Dampierre, rue Morin.

- 1^o Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
- 2^o Un jardin, bien affrôité, contenant 12 ares.
- 3^o Un clos de vigne blanche, contenant 53 ares.
- 4^o Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay.
S'adresser audit notaire. (438)

Etude de M^{re} LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER
UN JARDIN
Rue Saint-Lazare, 34.
S'adresser audit notaire. (490)

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Au château de Brézé,
Le **dimanche 31 octobre 1875, à deux heures après midi,**

BEAUX CHÊNES ET PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé, ET LES

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignés.

- 1^o La petite coupe d'Asnières, contenant 5 hectares 33 ares 60 centiares.
- 2^o La coupe de l'Ardillon, contenant 10 hectares 95 ares 24 centiares.
- 3^o La coupe des Fiches, à Préau, contenant 8 hectares 48 ares 65 centiares.
- 4^o La coupe du Pelvenau, contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares.
- 5^o Cent pieds de peupliers, situés dans le marais de Bellevue.
- 6^o Cent trente pieds de peupliers, situés dans le marais d'Asnières.
- 7^o Cent pieds de chènes, situés dans la coupe du bois des Loges.
- 8^o Cent trente-cinq pieds de chènes, situés dans la coupe d'Asnières.
- 9^o Cent pieds de chènes, situés dans la coupe de la Butte-de-Bourné.

Tous ces arbres sont numérotés et marqués au chiffre D. B. et sont situés sur les communes de Brézé, Epieds et Saix.
S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, Et pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur. (489)

Etude de M^{re} HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIERE

Après décès.

Le **lundi 25 octobre 1875, à midi,** et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^{re} Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M^{re} MARIE-SILVAN REVEAU, courtier de commerce, rue du Petit-Mail, à Saumur, n° 7, à la vente publique aux enchères d'un très-beau mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Très-bel ameublement de salon, ameublement de salle à manger, plusieurs belles pendules, dont une en marqueterie, plusieurs belles glaces différentes formes flambeaux, guéridons, tables de toilette anglaises et autres, tables à ouvrage, tables de jeu, prie-Dieu, chauffeuses, tapis, meubles de fantaisie, plusieurs beaux lits en palissandre, atajou et noyer, bonne literie, quantité de beaux draps, serviettes et nappes en toile ouvrée et autre, effets, rideaux de lits et de croisées, argenterie, montre et chaîne en or, ruolz, porcelaine, cristaux, très-bons vins en fûts et en bouteilles, cognac, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

ORDRE DE LA VENTE: **lundi et mardi, mobilier; mercredi, vente de l'argenterie et des vins, et continuation du mobilier.**
On paiera comptant, plus 5 0/0.

HOTEL DE L'ESPÉRANCE

Rue de la Petite-Bilange,
A LOUER
Pour la Saint-Jean 1876.

A VENDRE

JUMENT, alezane, de pur-sang, âgée de cinq ans, attelée et montée.
S'adresser à M. RIVY, à Trèves-Cunault. (499)

ON DEMANDE UNE BONNE CUISINIÈRE.

femme de confiance, capable de prendre le soin d'une maison importante pendant l'absence des maîtres.
S'adresser, de neuf heures du matin à midi, à la Foie, Nantilly, Saumur. (509)

ON DEMANDE DEUX EMPLOYÉS.

dont l'un en mercerie et l'autre en épicerie, âgés de 25 à 30 ans.
S'adresser au bureau du journal.
Saumur, imprimerie P. GODET.